

## Arrêté n°2026-001-IAE

### Arrêté portant composition de jury d'examens

#### Arrêté de nomination du jury de licence professionnelle Gestion des organisations agricoles et agroalimentaires

##### La directrice de l'IAE,

Vu le Code de l'éducation et notamment l'article L613-1 ;  
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;  
Vu les statuts modifiés de l'université Bretagne Sud ;  
Vu le règlement des études et des examens de l'université Bretagne Sud adopté par la CFVU du 16 juin 2022 et consolidé dans sa version du 13 juin 2024 ;  
Vu la délibération n°74-2016 du conseil d'administration du 08 juillet 2016 relative à la délégation de pouvoir en matière de nomination des membres de jury accordée par le président aux directeurs de composantes ;

##### Arrête

**Article 1.** Le jury de licence professionnelle Gestion des organisations agricoles et agroalimentaires est constitué de la façon suivante au titre de l'année universitaire 2025-2026 :

	Diplôme
LP	Présidente : Céline JACOB, EC
	Valéria DE LIMA SALEM, EC UCO
	Eric GUILLERMIC, P
	Gildas NICOLAS, coordinateur professionnel UCO

E=Enseignant, EC=Enseignant-chercheur, P=Professionnel

**Article 2.** La directrice de l'IAE est chargée de l'exécution du présent arrêté.

**Article 3.** Le présent arrêté fait l'objet d'une publicité sur le site internet de l'Université dans les conditions définies par la délibération n°75-2015 du conseil d'administration du 10 juillet 2015.

À Vannes, le 02/04/2026

Yolande PIRIS

